Le vrai scandale des sondages

Article rédigé par Hélène Bodenez, le 13 novembre 2009

L'affaire des sondages de l'Élysée refait surface. La gauche demande une commission d'enquête, acceptée par le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, mais récusée par Michèle Alliot-Marie qui invoque son inconstitutionnalité. Derrière la bataille juridique et politique, c'est l'objectivité des sondages qui est en cause, comme le débat sur le travail dominical l'a rappelé.

La controverse autour des sondages commandés par la présidence de la République avait éclaté à propos du projet de libéralisation du travail dominical, autour duquel les sondages les plus contradictoires avaient paru. En juillet dernier, de nombreux journalistes avaient contesté les enquêtes diffusées par leurs propres journaux.

Avant que l'Institut de sondages *Opinion way* mandaté par l'Élysée ne soit sur la sellette [1] et en butte à l'indignation de la société des journalistes du *Figaro* (silence assourdissant de *LCI*), la même mésaventure était arrivée aux journalistes du *Journal du Dimanche*. N'avaient-ils pas été obligés de dénoncer de la même façon un sondage biaisé où le journal avait pris parti sans la neutralité journalistique qui s'impose ? Ce sondage sur le travail le dimanche "tombé à pic", était sorti comme par hasard le même dimanche où Xavier Bertrand alors ministre du travail, flanqué d'un autre ministre, de députés et d'une sénatrice, était venu soutenir le centre commercial de Thiais-Village ouvrant *illégalement* le dimanche. Mais le sondage venait du très sérieux IFOP, personne ne s'offusqua...

Comment se construit un sondage

Un homme avait pourtant attiré l'attention sur la logique manipulatoire des sondages. Le 4 avril, devant le Cercle du Vieux Colombier, le secrétaire général-adjoint de la CFTC, <u>Joseph Thouvenel</u>, avait raconté non sans humour l'épopée du <u>sondage</u> Ipsos commandé par la CFTC, <u>Famille chrétienne</u>, RCF et Radio Notre-Dame. La surprise à l'issue de cette première expérience avait été grande. Ce qui pour le syndicaliste chrétien devait être simple — une question à rédiger, un budget à respecter — se révéla compliqué. Que se passait-il en réalité en amont ? Le sondeur "en bon sondeur" mais avec l'autorité de sa "compétence" explique ses méthodes et réoriente la question du commanditaire selon les normes du métier. Joseph Thouvenel dut se battre pour obtenir satisfaction : sa question n'est peut-être pas la bonne mais c'est celle-là qu'il entendait poser avec détermination.

Pour une question aussi simple que : "Personnellement seriez-vous d'accord ou pas d'accord pour travailler régulièrement le dimanche ? ", le sondeur entend vous faire comprendre pourquoi "la question est trop fermée". La bonne question doit être : "Personnellement verriez-vous un avantage à travailler le dimanche ?"

Thouvenel ne cédera pas, ce sera finalement la question de la CFTC qui sera posée. Les <u>résultats de ce</u> <u>sondage</u> Ipsos furent les suivants :

- 64 % des salariés ne veulent pas travailller régulièrement le dimanche.
- 84 % des Français considèrent comme primordial ou important que le dimanche reste le jour de repos commun à la plupart des salariés.
- 63 % des Français ne croient pas aux volontariat pour travailler le dimanche.

Autre versant des choses maintenant : le sondage d'Opinion Way pour *Le Figaro* et *LCI* [2] avait quant à lui posé cette question-ci : Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé à l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche s'ils le souhaitent ? Ne pas croire que la question soit innocente, évidemment. La formule "s'ils le souhaitent" avec son pronom-caméléon "ils" n'est pas neutre. Explication de Thouvenel :

Mais qui souhaite quoi ? Les commerces souhaitent ouvrir le dimanche ? Parce qu'un commerce, cela a une liberté de penser ? C'est une faculté de désirer quelque chose ? Voilà comment on trompe l'opinion. Le commerce n'est pas une personne. À aucun moment un commerce peut se dire favorable, pas favorable, à ouvrir le dimanche; un commerce c'est celui qui le tient, c'est le responsable. Par une question *légèrement* viciée, on essaye de vous *faire* l'opinion publique.

Le piège des questions "ouvertes"

Ajoutons que les questions dites "ouvertes" des sondeurs peuvent être de surcroît dangereuses car elles suggèrent bien plus que ce que veulent les demandeurs. Dans l'affaire du dimanche, une question ouverte pourrait laisser entendre qu'un refus du travail dominical suppose la fermeture des bouchers, des boulangers ainsi que les marchés traditionnels le dimanche matin [3], alors que personne ne le demande! La question n'a aucun sens dans le débat. Mais elle a fait les gros titres.

Selon ce sondage Politoscope-OpinionWay-*Le Figaro*-LCI, 66 % des Français sont favorables à ce que l'on autorise tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent [4]. Et c'est ainsi que sur les <u>sites</u> du député Richard Mallié (UMP-Bouches d Rhône), on se félicite de ce résultat, avec invitation à en télécharger la version numérique.

Aujourd'hui, tout cela ne laisse pas de choquer avec les révélations des sommes astronomiques engagées par l'Élysée.

Ainsi, l'absurde des sondages contradictoires saute aux yeux. Il s'agit que l'opinion se rende. Le sondage est un instrument redoutable entre les mains des politiques malhonnêtes. Il permet de niveler, d'aplanir, de faire plier la réalité, de faire passer pour vrais les pseudo désirs inconscients taraudant le corps social selon le mot de Michel Maffesoli [5]. Plus simpliste, plus puissant, il éclipse la résistance de l'intelligence à la culture de l'hyperconsommation [6].

- [1] La politique des sondages de l'Élysée critiquée par la Cour des comptes, *Le Monde*, 17 juillet 2009.
- [2] Le Politoscope, IIIe saison, vague 15, 11 décembre 2008.
- [3] Et pas l'après-midi du dimanche comme le voudraient déjà certains magasins en dépassant les horaires élargis autorisés depuis le mois d'août 2009. L'ouverture anciennement autorisée jusqu'à midi, l'est désormais jusqu'à 13h et des magasins ouvrent déjà illégalement jusque 13h30 cherchant à provoquer une habitude de consommation toujours plus grande. À nous d'y résister.
- [4] Cf. le deuxième <u>site</u> du député Richard Mallié uniquement dédié à la promotion de sa proposition de loi votée à l'Assemblée de justesse le 15 juillet, adoptée au Sénat le 6 août, avalisée par le Conseil constitutionnel le 10 août.
- [5] Michel Maffesoli, membre de l'Institut universitaire de France, pour *Les Échos*, le 17 juillet : "Travail le dimanche : les commerces ont une fonction symbolique."
- [6] "Changer de modèle face à la crise. La vie meilleure, mode d'emploi", par Amitaï Etzioni *in* "Libérons-nous de l'hyperconsommation". *Courrier International*, hors-série, octobre-décembre 2009.
